



# Libérez la force du végétal contre les insectes

- À base d'extrait de fleurs de pyrèthres
- Insecticide contre les volants / rampants



# Plus qu'un produit



## Harmonix™ : la marque des solutions alternatives

La gamme complète Harmonix™ est l'alternative aux insecticides classiques.

Inspirés de la nature, les produits sont formulés à partir de substances d'origine végétale.

Prévention, surveillance, traitement : Harmonix™ InsPyr est une solution mesurée et durable de lutte antiparasitaire intégrée.

## Les applicateurs professionnels peuvent compter sur une solution experte

- Alternative aux insecticides issus de la chimie traditionnelle, sans PBO
- Formulation à base d'extraits de fleurs de pyrèthres
- Action sur le système nerveux de la cible
- Large spectre d'efficacité (mouches, ravageurs des denrées stockées et même sur les moustiques)
- 100 % d'efficacité prouvée en 24 h contre les insectes des denrées stockées
- Application en extérieur ou intérieur de gros volumes, dont lieux sensibles
- Facilité et sécurité d'utilisation
- Faible résidualité et moindre impact environnemental

## Fonctionnement et avantages

Harmonix™ InsPyr contient 2,5 % d'extraits de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariifolium* ouvertes et mures avec un solvant hydrocarboné. Il agit par contact ou par ingestion sur le système nerveux des insectes. Sa formulation de haute qualité permet une utilisation facile.

InsPyr est particulièrement efficace contre les moustiques et contre les dangers qu'ils peuvent représenter. Sans PBO, la formulation de Harmonix™ InsPyr a été conçue pour répondre à vos attentes en matière d'efficacité.

## Formulation qualitative

Harmonix™ InsPyr est un concentré liquide nouvelle génération conçu pour un résultat optimal :

- facile à mélanger et à appliquer ;
- peut être pulvérisée ou nébulisée ;
- ne mousse pas, faible odeur.

### Faible résidualité et moindre impact environnemental

*Les risques de contamination accidentelle avec des aliments s'en trouvent fortement réduits.*

## UNE SOLUTION ALTERNATIVE CONTRE LES INFESTATIONS D'INSECTES DES DENRÉES STOCKÉES, LES MOUSTIQUES & LES MOUCHES



RHYZOPERTHA



LASIODERMA



SITOPHILUS



EPESTIA



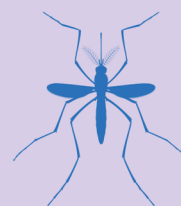
PLODIA



BLATTELLA  
GERMANICA



LASIIUS  
NIGER



AEDES  
ALBOPICTUS  
CULEX PIPIENS



MUSCA  
DOMESTICA

# Pensé pour s'adapter à vos usages

## Dose(s) et usage(s) recommandé(s)

Harmonix<sup>TM</sup> InsPyr est un insecticide polyvalent spécialement pensé pour la lutte alternative contre les insectes volants et rampants dans les industries agro-alimentaires ou les bâtiments d'élevage, et pour la démoustication.

| Cibles                                                                     | Méthode d'application                                  | Dilution (%) | Quantité de produit Harmonix® InsPyr (ml) | Quantité d'eau (ml) | Volume/ surface    |
|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------|---------------------|--------------------|
| Cafards et mouches                                                         | Pompe à pression (surfaces poreuses et non poreuses)   | 2-4          | 20-40*                                    | 980-960             | 10 m <sup>2</sup>  |
| Moustiques communs (Culex pipiens) et moustiques-tigres (Aedes albopictus) | Pompe à pression (surfaces poreuses et non poreuses)   | 1-2          | 10-20*                                    | 980-990             | 10 m <sup>2</sup>  |
|                                                                            | Nébulisateur (environnements intérieurs et extérieurs) | 2            | 20                                        | 980                 | 200 m <sup>3</sup> |
| Insectes des denrées stockées (volants et rampants)                        | Nébulisateur (environnement intérieur)                 | 8            | 80                                        | 920                 | 400 m <sup>3</sup> |

\*La dose la plus élevée s'applique aux surfaces absorbantes.

Utilisation seule, pour les traitements localisés et pour des traitements débusquants et à effet de choc.

- avec une pompe à pression contre les cafards et les mouches : diluer 20-40 ml de produit dans un litre d'eau, utiliser un litre de solution pour traiter 10 m<sup>2</sup>. La dose la plus élevée s'applique aux surfaces absorbantes ;

- avec une pompe à pression contre les moustiques : diluer 10-20 ml de produit dans un litre d'eau, utiliser 5 ml de solution pour traiter 1 m<sup>3</sup>. En cas de traitement à l'intérieur, il faut laisser agir le produit pendant au moins 2 heures après le traitement, avant d'aérer les locaux.

En utilisation à la suite d'une autre formulation à action résiduelle pour traiter les surfaces dans le cadre de la lutte contre les blattes :

- diluer 20-40 ml de produit dans un litre d'eau, en pulvérisant les surfaces déjà traitées avec le produit résiduel. La dose la plus élevée doit être envisagée pour les surfaces absorbantes.

Utilisation contre les insectes des denrées stockées (volants et rampants) avec des nébulisateurs : diluer 80 ml de produit dans un litre d'eau, utiliser un litre de solution pour traiter 400 m<sup>3</sup>. L'utilisation est indiquée pour le traitement des environnements suivants : industries agro-alimentaires, entrepôts, POV (produits d'origine végétale) et POA (produits d'origine animale), restaurants, cuisines, métiers de bouche, locaux de stockage tabac. On obtient ainsi une efficacité plus grande et plus évidente car les pyréthrinés rendent les insectes plus actifs et ceux-ci entrent donc plus facilement en contact avec le produit résiduel. Ne pas utiliser avec/après d'autres produits ayant la même action.

La dose la plus faible est recommandée pour les traitements d'entretien tandis que la dose la plus élevée est recommandée pour les infestations importantes ou comme premier traitement. Sur les surfaces poreuses et/ou absorbantes, effectuer un deuxième passage.

## Mode d'emploi

- Bien agiter le flacon avant emploi.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Respecter les doses.
- Aérer au préalable.
- Ventiler la pièce avant de laisser entrer les personnes et les animaux.
- Pour les traitements en extérieur, ne pas traiter pendant les heures les plus chaudes.

# Pensé pour être facile d'utilisation

## Idéal pour les environnements sensibles

La composition de Harmonix™ InsPyr le rend particulièrement approprié aux lieux sensibles :

- Formulation sans PBO
- Dégradation rapide de la substance active
- Produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement (CE) n° 2018/848
- Certifié HACCP\* International, contrôlé ECOCERT Intrants



\* Hazard Analysis Critical Control Point

### Zoom sur la mouche en hygiène rurale

Pour de meilleurs résultats, utiliser Harmonix™ InsPyr avant l'explosion de l'infestation ou dans le cadre d'un programme de traitement avec un larvicide afin d'agir aux différents stades du cycle biologique de la mouche.

En cas de forte population de mouches, il est conseillé d'effectuer une 2ème application (traitement de surface) à 15 jours d'intervalle.



## Mesures de gestion du risque

- Ne pas pulvériser en présence d'aliments non protégés et exclure toute contamination de denrées
- Ne pas appliquer sur des installations ou des appareils électriques non protégés ou sur des surfaces très chaudes
- Ne pas utiliser en présence d'êtres humains ou d'animaux domestiques
- Lorsque le produit est utilisé dans des écuries ou des abris pour animaux, le contact direct avec les animaux doit être évité s'ils sont présents
- Ne pas pulvériser sur des surfaces poussiéreuses

### Recommandations pour un usage dans les bâtiments d'élevage ou en industrie agroalimentaire :

- En nébulisation, couvrir les chaînes de production ou les mangeoires
- Ne pas traiter sur des surfaces directement en contact avec des aliments
- Ne pas traiter sur des aliments non emballés

### Recommandations pour un usage contre les moustiques en extérieur :

- Ne pas appliquer si des pluies sont prévues dans les 24 h
- Ne pas appliquer près des points d'eau



Envu est une nouvelle vision d'entreprise construite sur les solides fondations posées par Bayer Environmental Science. Sa mission : promouvoir des environnements sains pour tous et partout.

L'équipe commerciale Envu s'engage à relever les défis pour mieux répondre aux enjeux et contraintes de l'hygiène publique et de l'hygiène rurale.

Pour plus d'informations sur les produits, consulter : [www.fr.envu.com](http://www.fr.envu.com)

## Nos valeurs

### Partenaire de confiance

Nous travaillons aux côtés de nos clients pour mieux comprendre et développer des solutions ensemble.

### Leader engagé

En tant qu'entreprise autonome, nous nous engageons à protéger les espaces partagés par la société et la nature.

### Visionnaire de l'environnement

Nous nous concentrons sur la résolution des problèmes d'aujourd'hui sans perdre de vue notre vision de demain.



## Fiche d'identité HARMONIX™ InsPyr



### Dose(s) homologuée(s)

Se référer au tableau de doses

### Délai de réentrée

2 heures

### Usages

Insectes volants et rampants à l'intérieur des bâtiments.

Moustiques en extérieur



### Cibles

*Plodia interpunctella*, *Sitophilus granarius*, *Rhyzopertha dominica*, *Tenebrio molitor*, *Lasius niger*, *Blattella germanica*



### Conditionnement

1 L



### Composition

2,5 % d'extrait de *Chrysanthemum cinerariaefolium* produit à partir de fleurs de *Tanacetum cinerariifolium* ouvertes et matures avec un solvant hydrocarboné



### Formulation

ME - Microémulsion insecticide

### Autorisation de mise sur le marché

Produit sans AMM  
(numéro d'inventaire n°84733)

### Type de produit

TP 18 Insecticide



### Classement

Sensibilisation cutanée (catégorie 1B),  
toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (catégorie 1)

## Équipements de Protection Individuelle (EPI)

Ce produit est un insecticide. Comme pour tout produit biocide, l'opérateur doit respecter les précautions d'emploi liées à l'utilisation de ces produits lors de la préparation, l'application du produit ainsi que lors du nettoyage du matériel. Porter des équipements de protection adaptés : gants, combinaison et lunettes.



### GANTS

Gants résistants aux produits chimiques (en nitrile norme NF EN 374)



### MASQUE RESPIRATOIRE



### LUNETTES DE PROTECTION

(certifiées EN 166:2002 - CE, sigle 3)



### COMBINAISON

Combinaison de catégorie III type 4 (certifiée EN 14605+A1 : 2009)

**envu**™

1 place Giovanni Da  
Verrazzano 69009 Lyon, France

Pour plus d'informations, consulter :  
[www.fr.envu.com](http://www.fr.envu.com)

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**